

CIRCULAIRE N° 47 DU 2 NOVEMBRE 2021

Aux Présidents des Ligues régionales
pour transmission aux Présidents de CRJ

Présidents des Comités départementaux de la Ligue Occitanie
pour transmission aux Présidents de CDJ

De Jean-Marie Bellicini - Bénédicte Roze

Copie Comité directeur
Souad Rochdi
Philippe Leynier
André Olive - Président Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

OBJET : INSCRIPTION, ACCUEIL ET ORGANISATION DE LA COUPE DE FRANCE DES
LIGUES MINIMES DE CROSS-COUNTRY

Chers Amis,

Veillez trouver, ci-dessous, un certain nombre d'informations spécifiques à l'organisation de la Coupe de France Minimes de Cross-Country.

1/ Les engagements doivent être adressés à cnj@athle.fr avant le **lundi 8 novembre 2021, délai de rigueur** à l'aide du fichier excel ci-joint.

2/ Les horaires des courses sont les suivants :

Dimanche 14 novembre 2021 à MONTAUBAN (82)

10h00	COUPE DE FRANCE	Minimes Filles /U16	F	4123m	D + 1PB + 1MB + A
10h55	COUPE DE FRANCE	Minimes Garçons/U16	H	4625m	D + 1PB + 1GB + A

3/ Le lien suivant vous permet d'accéder à toute information d'ordre général sur ces championnats :

<https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=6182>

4/ La remise des dossards se fera **uniquement le samedi après-midi de 14h à 19h** au Boulodrome du Marché Gare de Montauban (boulevard de Chantilly), **exception faite aux Comités locaux** qui peuvent les retirer le dimanche matin entre 7h00 et 8h00.

5/ Les dossards des équipes de Ligues et de Comités seront remis dans **une enveloppe unique, et en une seule fois**, au responsable d'équipe (ou son mandataire) qui élargera lors de la remise.

Pour accéder au lieu de retrait - boulodrome - il sera obligatoire de présenter un passe sanitaire valable selon les conditions règlementaires en vigueur, à la date du jour.

L'enveloppe contiendra :

- les dossards des équipiers régulièrement engagés,

- 5 tickets encadrants pour l'entrée sur site,
- une feuille de modification d'équipe à utiliser éventuellement,
- la numérotation des boxes de départ (différents MIM, MIF),
- divers documents d'organisation.

6/ La reconnaissance du parcours sera possible le samedi, dans les conditions sanitaires fixées par l'organisation et précisées ci-dessous :

- l'entrée sur le site de l'hippodrome se fera **le dimanche avant 9h00** également sur présentation d'un passe sanitaire valable selon les conditions réglementaires en vigueur,
- dans les deux cas, le responsable d'équipe accompagné de TOUS les athlètes et au maximum de 4 encadrants (donc 5 au total) recevra les bracelets permettant l'accès sur présentation des dossards pour les athlètes et ticket-encadrant pour les dirigeants. Ce bracelet remis à chacun, donnera accès à l'hippodrome et évitera par la suite tout nouveau contrôle du passe-sanitaire.

7/ Compte tenu de la configuration du site, des navettes (bus) sont mises en place entre les parkings, retrait des dossards et le site de compétition, le dimanche.

A titre exceptionnel, **seuls les cars des Minimes (pas les minibus) peuvent accéder le dimanche matin à l'hippodrome, en empruntant le circuit des navettes bus.** Après la dépose minute, les cars des Minimes devront regagner le Parking du Marché Gare.

Les ligues et comités sans bus devront obligatoirement utiliser ces navettes le dimanche matin et tenir compte de cette obligation dans leur heure d'arrivée (nous adresser par retour de mail, le moyen de déplacement de votre délégation).

Le retour Hippodrome-Parking Marché Gare devra obligatoirement se faire avec les navettes bus proposées par l'organisation. Aucun car Minimes ne pourra revenir sur l'hippodrome.

Pour le samedi, seule la dépose minute pour les tentes est autorisée au niveau de l'hippodrome ; tous les véhicules devant se stationner aux parkings du Marché Gare.

Nous encourageons chacun, à venir (repartir) à pied à (de) l'hippodrome.

8/ Pour l'installation des tentes Ligues et Comités, il faut réserver un emplacement en cliquant sur le lien suivant <https://chrono-start.com/Inscription/Course/detail/c/2131>

9/ Il y aura 3 cérémonies protocolaires :

- les 3 premières équipes de Ligues MIF (8 MIF),
- puis les 3 premières équipes de Ligues MIM (8 MIM),
- puis les 3 premières équipes au classement Mixte (16 Mixtes) devront se présenter au podium, au complet, à l'heure précise indiquée sur le panneau **PROTOCOLE**.

Recevez, Chers Amis, nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Bénédicte ROZE
Présidente de la CNJ

La Coupe de France de CROSS-COUNTRY

1. Nature de la Compétition

- 1.1 Une Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country est organisée chaque année conformément aux différents Règlements de la FFA.
- 1.2 Elle se déroule dans le cadre des Championnats de France de cross-country.
- 1.3 La FFA se réserve tous les droits relatifs à l'organisation de cette épreuve.

2. Composition des Équipes

- 2.1 La Coupe de France des Ligues de cross-country est une épreuve par équipes de 16 coureurs (8 garçons et 8 filles).
- 2.2 Une équipe ne peut être inférieure à 4 éléments et supérieure à 8.
- 2.3 Seuls les athlètes des catégories Minimales/U16 peuvent y participer.
- 2.4 Chaque Ligue pourra présenter au plus, deux équipes constituées de filles et deux équipes constituées de garçons.
- 2.5 La Ligue organisatrice des Championnats de France (**Occitanie** en 2021) pourra présenter en plus de son équipe de Ligue, une équipe de filles et une équipe de garçons constituées, pour chaque Comité départemental.

3. Programme des épreuves

3.1 Le programme comprendra :

1. **Minimes Masculins** : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN
2. **Minimes Féminines** : une course sur une distance fixée selon les directives de la DTN

3.2 Pour le **DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021** à **MONTAUBAN**

10h00 Course Minimes Féminines

10h55 Course Minimes Masculins

4. Classement des équipes

4.1 Il ne sera pas attribué de titres individuels.

4.2 Un classement par équipes sera établi dans chaque course par addition des places des 6 premiers classés de chaque équipe constituée.

4.3 Le classement final de la Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country sera établi en additionnant les points obtenus par les 6 concurrents de l'équipe 1 masculine et par les 6 concurrents de l'équipe 1 féminine de chaque Ligue.

4.4 En cas d'égalité de points, les Ligues seront départagées au total des places du 1^{er} garçon et de la 1^{ère} fille de leurs équipes, puis des seconds, (si l'égalité persiste).

4.5 La Coupe de France des Ligues Minimales de cross-country sera attribuée à la Ligue ayant obtenu le total de points le plus faible.

4.6 Une médaille sera attribuée à chacune des 8 concurrentes des 3 premières équipes filles et à chacun des 8 concurrents des 3 premières équipes garçons.

4.7 Un Trophée sera remis aux 3 premières équipes du classement Mixte ainsi que des médailles à chacun des 16 concurrents (garçons et filles) de l'équipe de Ligue.

5. Règlements Techniques

5.1 Les concurrents d'une même équipe porteront un maillot identique.

5.2 Les équipes départementales en feront de même.

6. Qualifications - Engagements

6.1 Qualifications

- Seuls les athlètes en possession d'une licence FFA sont autorisés à participer.

- Les modalités de sélection des équipes sont laissées à l'initiative des Ligues et des Comités départementaux.

6.2 Engagements

Les engagements des équipes devront intervenir au plus tard à la date précisée dans la circulaire annuelle.

7 Dispositions diverses

a. Le contrôle antidopage, s'il doit avoir lieu, sera réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de la FFA.

b. La participation des athlètes étrangers, licenciés dans un club de la Ligue, est libre et leur nombre n'est pas limité.

ENGAGEMENTS:

Ligue ou Département :

	Numéro de licence	NOM	Prénom	Nom de l'Equipe	Numéro d'équipe	CATEGORIE	SEXE	Numéro de Club	Numéro de département
EQUIPE 1 MIM					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
					1	MI	M		
EQUIPE 2 MIM					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
					2	MI	M		
EQUIPE 1 MIF					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
					1	MI	F		
EQUIPE 2 MIF					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
					2	MI	F		
MODELE:	1525548	DAVID	BENOIT	BRE	1	MI	M	022011	022

Responsable de la délégation qui pourra être contacté sur le terrain :

NOM	PRENOM	PORTABLE	Fonction